

Le « passage à l'euro » : quand la formule précède l'évènement

Silvia Modena, Università di Brescia – Université Paris-Est Créteil (Laboratoire CEDITEC)

Citation: Modena, Silvia (2013), "Le « passage à l'euro » : quand la formule précède l'évènement", E. Ballardini, R. Pederzoli, S. Reboul-Touré, G. Tréguer-Felten (éds.), *Les facettes de l'évènement : des formes aux signes, mediAzioni* 15, <http://mediazioni.sitlec.unibo.it>, ISSN 1974-4382.

Notre propos porte sur la relation entre évènement et discours, en référence au débat institutionnel français lors du « passage à l'euro ». Selon Arquembourg (2003 : 30), nous pouvons le définir comme un évènement programmé dont la médiatisation est prévue à l'avance. Toute délibération et débat en vue d'une décision à prendre construit un objet discursif qui anticipe sur une situation à venir. En effet, si d'un point de vue politique, le passage à l'euro prend racine en 1992 avec l'adoption du Traité de Maastricht, d'un point de vue discursif, sa mise en discours précède l'Euro11¹ (1998), son lancement sur les marchés financiers (1999) et sa mise en circulation pour la population et les entreprises (2002). Jusqu'au 1^{er} janvier 2002, l'euro n'a donc existé que dans les discours des acteurs économiques et politiques qui ont plaidé pour ou contre son implantation, lesquels ont préfiguré et configuré le « passage à l'euro ».

¹ En 1998, la Commission européenne recommanda la participation de 11 États européens pour la monnaie unique : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. La Grèce entra dans la Zone Euro quelques mois après.

1. La problématique

L'instauration de la monnaie unique, qui passe par la création de la BCE (Banque Centrale Européenne) en 1998 jusqu'à son introduction en 2002, a constitué un défi politique et économique qui a nécessité de convaincre, rassurer et entraîner les populations européennes.

L'euro n'est pas la première tentative de création d'une monnaie unique. L'Europe a en effet connu des tentatives et des expériences d'union monétaire dans le passé : trois unions monétaires qui ont réussi, en Suisse (1798), en Allemagne (1875) et en Belgique (1921) ; deux autres qui ont échoué, en Scandinavie (1873) et dans l'Union Monétaire Latine (1865 - 1927). L'euro est par conséquent une monnaie unique très particulière. Tout d'abord, il succède à l'écu, qui n'a été qu'un panier de valeurs, c'est-à-dire une unité de compte, et qui ne s'est jamais traduit par des billets et des pièces. L'euro, au contraire, est une monnaie qui a cours et qui a concrètement remplacé les monnaies nationales des pays qui l'ont adopté. Ensuite, les monnaies nationales sont considérées comme des symboles de l'identité nationale (au même titre que l'hymne, le drapeau, etc.) tandis que l'euro ne peut être identifié à une seule nation. Enfin, l'euro n'est en rien comparable au dollar qui a été adopté après la Guerre d'Indépendance dans le cadre d'une confédération politiquement unie.

L'unicité de ce passage monétaire a attiré l'attention d'économistes et de journalistes qui se positionnent au croisement des sciences économiques et politiques (Boissonnat 1998 ; 2001 ; Quatremer et Klau 1999). Dans le domaine des sciences du langage, l'instauration de la monnaie unique a suscité un intérêt important chez les sociolinguistes (Calvet 2003, Millán 2003) et les linguistes traitant l'anglais de spécialité (Greenstein 1999, Resche 1998 a/b). En raison de cette prolifération d'analyses venant de disciplines différentes, il nous semble d'autant plus important d'éclairer, grâce à l'analyse du discours, cet événement discursif qu'on appelle « passage à l'euro ».

Nous détaillerons tout d'abord la composition, l'organisation et la polarisation politique du corpus en examen. Nous mobiliserons ensuite les notions de « moment discursif » (Moirand 2007 : 5) et d'« objet de discours » (Sitri 2003b : 39 et Moirand 2007 : 59) afin de décrire l'épaisseur discursive qui préexiste à

l'événement réel du passage à la monnaie unique. Le recours à la notion de « formule » analysée par Krieg-Planque (2009b : 79) permettra successivement de détecter les marques linguistiques de cette mise en discours par anticipation. L'analyse automatique, avec le logiciel de statistique textuelle Lexico3², nous aidera à compléter les quatre conditions qui caractérisent cette notion : son caractère figé, son inscription dans une dimension discursive, son statut de référent social, son aspect polémique.

1.1. La composition du corpus

Notre corpus est constitué des discours de personnalités du monde politique et économique français, partisans et opposants du changement de monnaie : le Président de la République de l'époque, Jacques Chirac (1995-2002) ; le Premier Ministre, Lionel Jospin ; les Ministres des Finances qui se sont succédés lors de la troisième cohabitation française : Dominique Strauss-Kahn, Christian Sautter et Laurent Fabius ; Jean-Claude Trichet, Gouverneur de la Banque de France de 1993 à 2003 et membre du Conseil des gouverneurs de la BCE ; et les dirigeants des principaux partis politiques français. Notre corpus est de par sa nature multi-genre et centré thématiquement.

1.2. L'organisation du corpus

Les discours analysés ont été téléchargés à partir de différentes sources en ligne. Nous les avons tous soumis à un tri lexical organisé par quatre mots-clés : « passage », « euro », « monnaie », « franc ». Les discours qui présentaient au moins un de ces mots-clés ont été considérés pertinents par rapport à notre recherche. Ces discours ont été ensuite balisés pour permettre des parcours de lecture croisés. Les balises que nous avons utilisées pour

² Réalisé par l'équipe universitaire SYLED-CLA2T (André Salem, Serge Fleury, Cédric Lamalle, William Martinez), Lexico3 permet de mener des analyses contrastives et chronologiques et possède des fonctionnalités multiples : inventaire des segments répétés, concordances, décomptes, spécificités, analyses factorielles, graphiques de ventilation, etc. En ligne : <http://www.tal.univ-paris3.fr/lexico/lexico3.htm>

« interroger » notre corpus à travers la lexicométrie sont : « locuteur » (par exemple, <locuteur=Trichet>, « année » (par exemple, <année=1998>) et « discours » (par exemple, <discours=1_1998_Trichet>).

1.3. Le « passage à l'euro » : partisans et opposants

Le tri accompli, nous sommes passée à une phase de « polarisation par positionnement politique » afin de créer deux sous corpus : « pour » et « contre » le passage à l'euro. Cette démarche naît de la nécessité d'étudier la façon dont les positionnements politiques des locuteurs se manifestent par les arguments mobilisés et les stratégies argumentatives activées³.

Pour ce faire, nous avons procédé par étapes. D'abord nous avons parcouru les discours pertinents par rapport au tri lexical. Parmi ces discours on retrouve des allocutions centrées sur la thématique « euro », d'autres qui la côtoient seulement. Nous avons choisi de garder les deux typologies de discours, étant entendu que la valeur d'un argument n'est pas évaluable uniquement par sa fréquence. Nous avons ensuite reconstruit les positionnements politiques des locuteurs à partir du référendum pour le Traité de Maastricht (1992) jusqu'au référendum sur le Traité de la Constitution européenne (2005). Le classement que nous avons établi à partir des positionnements « pour » ou « contre » l'euro correspond à celui qui classerait les partisans et les opposants des référendums de 1992 et de 2005⁴.

³ L'analyse argumentative des discours prononcés à l'occasion du passage à l'euro (1998-2002) fait l'objet de notre recherche doctorale en cours.

⁴ Les partis politiques qui ont fait campagne pour le NON au référendum de 1992 et de 2005 sont les mêmes qui combattent le passage à la monnaie unique, à savoir : FN (Front national), LO (Lutte ouvrière), LCR (Ligue communiste révolutionnaire), RPF (Rassemblement pour la France), MPF (Mouvement pour la France) et PCF (Parti communiste français). De même, les partisans de l'euro sont les mêmes qui ont fait campagne pour le OUI en 1992 et 2005 (UMP – Union pour un mouvement populaire, PS – Parti socialiste, UDF – Union démocrates français, Verts).

2. La méthode

Pour ce qui concerne les repères méthodologiques, nous partons du constat que le passage à la monnaie unique a occupé une période discursive importante en donnant lieu à une production massive de discours en circulation. Cet événement, qui se génère dans le discours et par le discours, est donc avant tout un « objet de discours » selon la notion que Sitri a élaborée dans la perspective de l'analyse du discours et qui a été employée également par Moirand (2007 : 59) dans son travail sur les discours de la presse quotidienne. Selon Sitri:

l'objet de discours est conçu ici comme une entité constitutivement discursive, et non pas psychologique ou cognitive : constitué de discours et dans le discours – discours où il naît et se développe mais aussi discours dont il garde la mémoire – il est par là-même pris dans la matérialité de la langue. La notion d'objet de discours apparaît alors précisément comme un moyen d'observer l'articulation entre catégories de la langue et catégories de discours. (2003b : 39)

En soulignant sa filiation théorique envers l'« objet de discours » de Grize et le « thème de discours » de Courtine, l'auteure fait porter l'accent sur la mémoire discursive d'une séquence et sur les discours autres qui l'habitent. Cette circulation s'entrelace à la notion de « moment discursif » introduite par Moirand :

étudier la circulation des mots, des formulations et des dire, en particulier la façon dont « ça » parle, « ça » circule d'un article à un autre, d'une émission à une autre, d'un genre à un autre, d'un média à un autre. Mais si l'on s'interroge sur la façon dont ils circulent autant que sur ce qu'ils « disent », c'est parce qu'on s'interroge également, au-delà de la traçabilité des mots, des formulations et des dire, que l'on vise, sur la mémoire, le rappel et l'oubli des dire qui sont produits, ou transmis, par les médias. (2007 : 4-5)

La composante multi-genre de notre corpus permet de retrouver les traces linguistiques de cette trajectoire discursive transversale dans le discours des partisans et des opposants à l'euro. Pour ce faire, nous essayons de combiner les notions introduites ci-dessus avec celle de « formule ».

2.1. La notion de formule

Pour tracer brièvement l'évolution de la notion de « formule », un survol historique est nécessaire. La première référence concerne le travail du philosophe Faye (1973 ; 2003). Son étude se construit autour de la formule « État total ». Selon son analyse, les formules se forment et se figent mais c'est le procès de leur acceptabilité qui les rend « circulantes ». À ce titre, il illustre l'attachement de la formule « totale Staat » avec l'adjectif « totalitario » employé par Mussolini lors de son entrée en politique. La formule, en suivant les pratiques langagières et les rapports de pouvoir dans le discursif, suit l'énoncé « primitif » tout au long de sa circulation. D'un point de vue discursif, c'est précisément la circulation de la formule qui en augmente le caractère agissant.

La seconde référence, qui date de 1983, s'intéresse à l'étude linguistique de Fiala et Ebel (1983). Ils analysent les formules « Überfremdung » (« emprise et surpopulation étrangères ») et « xénophobie », employées au cours de trois campagnes référendaires suisses (1970, 1974, 1977) sur la limitation de l'immigration. En travaillant sur des genres hétérogènes, ils dégagent deux caractéristiques principales de la formule : son référent social et son aspect polémique.

À partir de ces travaux et en se fondant sur son étude dédiée à la formule « purification ethnique », Krieg-Planque en trace les quatre propriétés essentielles : le caractère figé, l'inscription dans une dimension discursive, le statut de référent social et historique et enfin l'aspect polémique. Selon Krieg-Planque, la formule est « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (2009a : 5).

Le « passage à l'euro », en désignant par anticipation l'arrivée de la monnaie unique, nous paraît condenser les enjeux économiques, politiques et sociaux du changement. Grâce au logiciel de statistique textuelle Lexico3, nous avons tracé la fréquence de la formule et des variantes produites par le contre-discours sur l'euro.

2.1.1. Caractère figé

Le premier trait de la formule est son caractère figé. Le « passage à l'euro » se caractérise, en effet, par une forme signifiante relativement stable mais à double valeur. Sa nature morphologique permet de le classer à la fois comme une unité lexicale complexe (c'est-à-dire un syntagme lexicalisé comme « droits de l'homme »), et une unité lexico-syntaxique (qui révèle la présence d'un élément lexical combiné avec une opération syntaxique). Le « passage à l'euro » est donc une unité lexicale complexe car elle est composée de plusieurs éléments lexicaux figés, mais elle répond également aux contraintes de l'unité lexico-syntaxique par la présence de la préposition « à ». Le « passage à l'euro » acquiert ainsi un caractère morphosyntaxique relationnel explicité par cette préposition. Autrement dit, sa structure « N+prép+article+N » relève du fonctionnement pragmatique du terme « passage » combiné avec la préposition « à »⁵.

Pour ce qui concerne le terme « passage », il faut souligner qu'il traduit un procès sémantique, c'est-à-dire la nominalisation du verbe « passer ». C'est précisément à partir de cette nominalisation que le syntagme acquiert une valeur pragmatique renforcée par la préposition « à ». Son rôle sémantique est par conséquent très processif. Le passage est donc l'équivalent d'un verbe sans les marques du temps et sans l'aspect. Quant à la diathèse, c'est-à-dire l'organisation des rôles sémantiques liés aux actants du procès verbal, le terme « passage » pourrait être paraphrasé par une voix active comme dans « on vient de passer à l'euro »⁶ (Mégret). À côté de la voix active, nous retrouvons également la présence d'une nominalisation qui efface les actants du procès et qui véhicule « le fait/l'action de passer à l'euro »⁷. En terme d'actants mobilisés

⁵ Cadiot (1997) cite Bally comme le précurseur d'une approche pragmatique des prépositions. Ce dernier a en effet fait le lien entre la composition et l'énonciation, ce qui nous permet de dire que la préposition « à » du syntagme « passage à l'euro » qualifie justement le mouvement du passage.

⁶ Interviews de B. Mégret, président du Mouvement national républicain, à *La Chaîne Info* le 26 avril 2002 : « On ne peut pas revenir demain matin, au mois de mai, au franc, alors *qu'on vient de passer à l'euro* ».

⁷ Interview de L. Jospin, Premier ministre, à TV5 le 14 mars 2002 : « Je pense que "communauté" portait plus des valeurs que "union", si vous voulez. Alors gardons l'esprit d'une

dans le discours, la nominalisation de la construction verbale « passer » rend plus « agissant » le caractère figé de la formule.

2.1.2. Inscription discursive

L'utilisation en discours de la formule représente son deuxième trait distinctif. Le « passage à l'euro » doit tenir compte de différents calques morphosyntaxiques qui préexistent à son rang : « passage aux 35 heures », « passage à l'an 2000 », « passage à la télé », « passage à vide », « passage à l'acte »⁸. La formule est ainsi inscrite dans un moule discursif déjà connu par le locuteur. Cette inscription est enrichie par une double série de verbes que les locuteurs utilisent pour introduire la formule. Si les partisans de l'euro adoptent des choix verbaux favorisant le champ sémantique du passage, les opposants penchent plutôt pour des solutions verbales qui contredisent le passage.

D'une part, chez les partisans nous trouvons, par exemple, « organiser, réussir, faciliter, aller vers, veiller, assurer, accompagner, préparer, permettre, réaliser, investir dans, saluer, se mobiliser sur » le « passage à l'euro ». Les adjectifs « complet / concret / définitif / technique / en douceur / réussi / pratique / en commun », attestés dans le corpus « pour », complètent la formule dessinant une coupure qui ne modifie pas sa structure mais précise son actuation (par exemple « passage concret à l'euro »).

D'autre part, les opposants à l'euro emploient des verbes qui enregistrent leur positionnement défavorable par rapport à la monnaie unique : « payer le coût

communauté, c'est-à-dire des politiques communes, un modèle économique et social équilibré, parce que c'est comme ça que les Français, comme les autres peuples, qui ont montré *par le passage à l'euro*, superbement réussi, qu'au fond ils étaient prêts à de nouvelles avancées européennes ».

⁸ Il faut noter que, parmi les exemples donnés, certains sont lexicalisés (« passage à la télé », « passage à vide » et « passage à l'acte »), d'autres non (« passage aux 35 heures » et « passage à l'an 2000 »).

du »⁹ (Laguiller), « souhaiter être consulté sur »¹⁰ (Hue), « organiser un référendum avant »¹¹ (de Villiers), « reporter »¹² (Chevènement).

L'écart existant, en fréquence, entre les attestations de « passage à l'euro » dans le corpus « pour » (206) et dans celui « contre » (16) est un signal discursif clair : les opposants à l'euro refusent d'adopter une formule qui représente le discours institutionnel. La plupart des occurrences de « passage à l'euro » sont effectivement concentrées dans le discours de Fabius (106), Jospin (50), Trichet (15), Strauss-Kahn (13) et Chirac (12). Les opposants à la monnaie unique, en contestant la formule, adoptent des stratégies de reformulation que nous allons analyser dans la section dédiée à son aspect polémique.

2.1.3. Référent social et historique

La troisième particularité de la formule correspond à l'accroissement de sa fréquence. Son observation en diachronie nous a permis de détecter des renforcements et des diminutions liés à son usage en discours.

D'après les statistiques lexicales élaborées par le logiciel Lexico3, la courbe de la fréquence de « passage à l'euro » chez les partisans de l'euro monte

⁹ Éditorial d'A. Laguiller, porte-parole de Lutte Ouvrière, dans *Lutte ouvrière* le 8 janvier 2002 : « Et, comme à chaque fois, ce seront les consommateurs, c'est-à-dire en majorité la population laborieuse, *qui paieront le coût du passage à l'euro* ».

¹⁰ Déclaration de R. Hue, président du Parti communiste français, pour *Les Échos* le 2 janvier 2002 : « J'avais souhaité que *les Français soient consultés sur le passage à l'euro* ».

¹¹ Interview de P. de Villiers, président du Mouvement pour la France, dans *Le Figaro* du 6 avril 2001 : « Les Français vont en outre connaître un grand choc traumatique avec la disparition du franc, le 1er janvier 2002. Je demande à nouveau au président de la République *d'organiser un référendum avant le passage à la monnaie unique* ».

¹² Débat entre J.-P. Chevènement, député du Mouvement des citoyens et F. Bayrou, président de l'UDF à RTL le 2 octobre 2001. « [...] j'ai toujours été partisan d'une monnaie commune, de ne pas bouleverser les repères de nos concitoyens et à tout le moins, c'est la proposition que j'avais faite, de *reporter l'euro-fiduciaire*, c'est à dire l'euro sous forme de billets et de monnaie [...] ».

progressivement et affiche un pic en 2001¹³. L'usage de la formule pourrait donc attester une anticipation, par le discours, de l'arrivée de l'euro. Notre analyse demeure pourtant attentive à l'ambiguïté sémantique des occurrences par rapport à leur contexte d'emploi. En effet, les partisans et les opposants à la monnaie unique font un usage massif du sème « euro » détaché de « passage ». Ce résultat amène le constat suivant : la fréquence massive mais isolée de « euro » est le résultat d'une élisio n de la formule due à une économie discursive. Cette concision, ce raccourci sémantique, permet à la formule de circuler plus vite.

Plus précisément, si les partisans optent pour un syntagme du type « réussir (le passage à) l'euro », les opposants proposent des expressions à caractère provocateur comme : « la gêne que va créer l'euro le 1er janvier prochain »¹⁴ (de Villiers), « le joyeux avènement de l'euro »¹⁵ (Chevènement), « la formidable pagaille de l'euro »¹⁶ (Mégret). Le placement des occurrences des

¹³ Accroissement de la fréquence entre 2001 et 2002. Le corpus « pour » affiche la fréquence suivante : 1998-16, 1999-12, 2000-26, 2001-112, 2002-40.

¹⁴ Interview de Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, à RTL le 7 novembre 2001 : « Question : Vous dites "ouvrir", alors que vous avez des chapitres quand même très violents : propagande d'armes, manipulations. Vous avez votre avis déjà, c'est loin d'être un débat ! Réponse : - Attendez... je voudrais dire ce que j'ai voulu écrire ! j'ai voulu démontrer, par-delà *la gêne que va créer l'euro le 1er janvier prochain*, par-delà le malaise, le vague sentiment qu'on aura tous d'être un peu dans un pays étranger, puisque perdre sa monnaie c'est perdre beaucoup de ses repères ».

¹⁵ Déclaration de Jean-Pierre Chevènement à l'Université d'été du Pôle républicain à Chaville le 1er septembre 2002 : « Aucune volonté ne se manifeste de faire de l'Europe un levier pour la croissance : le statut de la Banque Centrale européenne, laissée libre de sa politique des taux, reste un tabou. Les trompettes de la Renommée qui nous chantaient *en début d'année le joyeux avènement de l'euro* se sont tues ».

¹⁶ Déclaration de Bruno Mégret, président du Mouvement national républicain à Poitiers le 30 septembre 2001 : « Et ce n'est pas fini *puisque'il va falloir abandonner nos pièces et nos billets en francs à partir du 1er janvier*. Et, là encore, le pouvoir se moque des Français car non seulement il ne résout aucun de nos problèmes, mais en plus il en crée d'autres artificiellement. Car au désordre qui accable notre pays dans tous les domaines va s'ajouter *la formidable pagaille de l'euro*. Chacun va devoir devenir un virtuose du calcul mental. Sachant qu'un euro égale 6,55977 francs, et qu'une baguette coûte 4,10 francs, combien peut-on acheter de baguettes avec 8,60 euros ? Et bien sûr dans ce calcul, je n'introduis pas les anciens francs ».

opposants dans leur contexte d'emploi nous autorise à affirmer que le mot « euro » renvoie non seulement à la monnaie unique mais également au passage. La présence de nombreux déictiques temporels (« le 1^{er} janvier prochain », « en début d'année » et « à partir du 1^{er} janvier ») renvoie précisément au moment du passage, à savoir la mise en circulation des pièces et billets en euro dans douze pays de l'Union européenne. Cette conclusion se nourrit d'une réflexion suggérée par Krieg-Planque (2009a : 75) : « La réduction présente l'avantage de permettre une relative évaporation du sens du segment disparu, évaporation qui aboutit à un certain flottement sémantique dans lequel s'engouffrent les polémiques ».

Ce flottement sémantique est garanti également à travers l'hétérogénéité du corpus. Les discours que nous analysons appartiennent à deux types différents mais interdépendants : le discours économique et politique. Les genres mobilisés sont multiples, de la déclaration à l'Assemblée à l'interview, de la conférence de presse à l'éditorial. Nous observons la présence de la formule et de ses élisions dans des terrains discursifs qui appartiennent à des types et genres différents. Ses lieux d'émergence, étant très diversifiés, confirment sa notoriété et son statut de référent social et historique.

2.1.4. Aspect polémique

D'après Krieg-Planque (2009a : 103) « c'est parce qu'il y a dénominateur commun, territoire partagé, qu'il y a polémique ». Si la polémique habite donc intimement la formule, elle contient, conformément à l'interdiscours, son contre-discours. Les variantes de la formule « passage à l'euro » permettent aux locuteurs, en la manipulant et reformulant, de se positionner envers elle. La portée politique de la formule est ainsi inscrite dans sa structure syntaxique originelle et dans les variantes proposées. Si les partisans de l'euro plaident pour une isotopie sémantique de l'« accueil », les opposants répondent avec un discours de « rejet ». D'une part, la mise en description de la formule passe par des choix verbaux qui véhiculent l'acceptation de l'euro : « la mise en place / l'avènement / l'arrivée / la naissance / l'introduction de la monnaie unique / le lancement historique de la monnaie unique / l'adoption de l'euro comme

monnaie unique / le passage en commun à la monnaie unique / l'installation de la monnaie fiduciaire nouvelle / bâtir une monnaie partagée ».

De l'autre, le discours des opposants à la monnaie unique est riche d'expressions qui peuvent être lues comme des réactions à la formule elle-même. Les locuteurs prennent part au débat sur l'euro en activant toute une série de procédés discursifs et métadiscursifs¹⁷ sur la formule.

Le sème du passage, facilité et amplifié par les partisans de l'euro, est sémantiquement renversé chez les opposants. Autrement dit, le « passage à l'euro » devient le terrain discursif de la perte, de l'abandon¹⁸. Ainsi Le Pen utilise « nous avons abandonné notre monnaie nationale »¹⁹, Megret parle de la France qui « a perdu sa monnaie nationale »²⁰, de Villiers de la « disparition / suppression de la monnaie nationale »²¹ et Chevènement du péril de « plonger

¹⁷ Sur la valeur de l'enjeu métadiscursif dans la construction d'un « objet de discours », nous renvoyons à Sitri (2003a).

¹⁸ La thématique de l'abandon est centrale dans le débat sur l'euro : chez les opposants de la monnaie unique, mais surtout chez les gaullistes, la problématique de la perte de la souveraineté monétaire est centrale. Nous renvoyons, à ce sujet, aux analyses proposées par Balleix (1993).

¹⁹ Interview de J.-M. Le Pen sur *LCI* le 15 avril 2002 : « Nous n'apparaissions pas du tout, ni d'ailleurs l'Europe, dans le domaine du Proche-Orient, mais encore dans le domaine économique, puisque *nous avons abandonné notre monnaie nationale* et que sans monnaie nationale, nous sommes obligés évidemment de nous aligner en permanence. ». J.-M. Le Pen, porte-parole du Front national, a prononcé ce discours quelques jours avant le premier tour de l'élection présidentielle du 21 avril 2002. Il obtint 16,86% des suffrages en se qualifiant ainsi pour le second tour.

²⁰ Voeux de Bruno Megret à Paris, le 14 janvier 2002 : « *Le 1er janvier, c'est vrai, notre pays a perdu sa monnaie nationale* et ce changement est néfaste. Je continue aujourd'hui de le penser car ce remplacement du franc par l'euro nous prive de l'un des instruments de la souveraineté et peut conduire à de graves mécomptes économiques ».

²¹ Interview de Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, dans *Le Parisien dimanche* du 2 septembre 2001 : « Question : L'euro est né jeudi à Francfort. Votre combat contre la monnaie unique n'est-il pas perdu d'avance ? Réponse : Je conseille aux Français de garder leurs francs. Car l'euro, qui est une erreur et une faute, sera un échec. *Il y a en effet une divergence profonde des économies des douze pays concernés par la suppression de leur monnaie nationale* ».

- le 1er janvier 2002 - dans la monnaie unique »²². Comme la formule « passage à l'euro » est porteuse d'enjeux multiples la mutation polémique proposée par B. Mégret est très parlante car elle renvoie à la formule originelle : « le passage inverse - celui du retour au franc »²³. Les seules occurrences, sémantiquement orientées vers une conservation et non pas un refus, sont énoncées par de Villiers « maintenir notre monnaie nationale »²⁴ et Le Pen « récupérer notre monnaie nationale »²⁵.

Cette quatrième spécificité de la formule souligne comment les locuteurs problématissent un condensé à la fois sémantique et argumentatif circulant dans le discours. Le champ sémantique du « refus » chez les opposants à l'euro renvoie directement à leur participation au débat.

Pour conclure, nous affirmons que le « passage à l'euro » et son élision « euro » incarnent des enjeux multiples : d'un côté les retombées politiques et économiques, de l'autre l'enracinement identitaire lié à la monnaie. Son caractère figé, son utilisation, sa notoriété et ses « mutations » polémiques sont les traits distinctifs que nous avons analysés pour une période précise (1998-2002). Mais le « passage à l'euro » n'a pas été simplement un « objet de

²² Déclaration de J.-P. Chevènement au Colloque du Mouvement des citoyens (MDC) : « Mondialisation libérale, Europe, États-Nations » à Paris le 21 mai 2000 : « S'agissant de l'euro, aujourd'hui monnaie commune, je m'interroge sur le fait de savoir s'il ne serait pas raisonnable d'y regarder à deux fois avant de *plonger, le 1er janvier 2002, dans la monnaie unique* ».

²³ Voeux de B. Mégret à Paris, le 14 janvier 2002 : « Pour autant, je ne pense pas comme certains que ce processus soit irréversible. *Là aussi l'avenir est ouvert et si le passage à l'euro s'est réalisé techniquement sans difficulté majeure, le passage inverse, celui du retour au franc, pourra le moment venu s'effectuer encore plus aisément* ».

²⁴ Déclaration de P. de Villiers lors de l'examen du projet de loi constitutionnelle en faveur du quinquennat à l'Assemblée nationale les 14 et 15 juin 2000 : « Ce que les Français attendent, mes chers collègues, c'est tout simplement que le Président de la République les consulte sur les grands sujets qui engagent leur avenir, celui de leurs enfants, celui de notre société. La sécurité, la famille, *le maintien de notre monnaie nationale*, l'immigration, l'école ».

²⁵ Interview de J.-M. Le Pen à *France 2* le 23 avril 2002 : « Nous allons *récupérer notre monnaie nationale*, comme l'ont fait les Pays Baltes quand ils ont quitté l'URSS, comme l'ont fait la Tchéquie et la Slovaquie quand ils se sont séparés par divorce de consentement mutuel, ils ont chacun repris leur monnaie nationale ».

discours » qui a occupé un « moment discursif » précis. Grâce à la lexicométrie, nous avons tracé les mouvements opérés par les courbes de sa fréquence : le changement de monnaie, étant prévu à l'avance, a anticipé la démarche habituelle du surgissement d'une formule. De plus, il continue à nourrir le débat contemporain sur la monnaie unique. En effet, le débat sur l'avenir de la monnaie unique puise dans le « moment discursif » du lancement de l'euro (1998-2002) pour réactualiser des positionnements déjà connus. Comme le suggère Moirand (2007 : 5), le terrain discursif qui a préparé le *passage à l'euro* est actuellement mobilisé et « il en reste également quelques traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements ».

Références bibliographiques

Arquembourg J. (2003) *Le temps des événements médiatiques*, Bruxelles : de Boeck/INA.

Balleix C. (1993) « Discours politique et intégration européenne : les gaullistes face au projet de banque centrale européenne », *Revue d'intégration Européenne*, Conseil canadien des affaires européennes, vol. XVII, n°1 : 7-52.

Boissonat J. (1998) *La Révolution de 1999 – L'Europe avec l'euro*, Paris : Sand.

Boissonat J. (2001) *Europe, année zéro*, Paris : Bayard.

Cadiot P. (1997) *Les prépositions abstraites en français*, Paris : Armand Colin.

Calvet L.-J. (2003) « La langue populaire face au changement monétaire : l'arrivée de l'euro », *Marges linguistiques* 6 (novembre 2003), Saint-Chamas : M.L.M.S. Editeur.

Faye J.-P. (1973) *La critique du langage et son économie*, Paris : Éditions Galilée.

Faye J.-P. (2003) *Introduction aux langages totalitaires – Théorie et transformations du récit*, Paris : Hermann.

Fiala P. et M. Ebel (1983) *Langages xénophobes et consensus national en Suisse (1960-1980). Discours institutionnels et langage quotidien (Fiala) - La médiatisation des conflits (Ebel)*, Lausanne : Cedips.

Greenstein R. (1999) *Regards linguistiques et culturels sur l'euro*, CERLAC (Centre de Recherche en Langues de Spécialité et Cultures – Université Paris I), Paris : L'Harmattan.

Krieg-Planque A. (2009a) *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.

Krieg-Planque A. (2009b) « À propos des “noms propres d'événement”. Événementialité et discursivité » *Les Carnets du Cediscor* 11, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle : 77-90.

Millán, J.-A. (2003) « Euro : el aerolito lingüístico », *Marges linguistiques* 6, (novembre 2003), Saint-Chamas : M.L.M.S. Editeur.

Moirand S. (2007) *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris : Presses Universitaires de France (coll. « Linguistique nouvelle »).

Quatremer J. et T. Klau (1999) *Ces hommes qui ont fait l'euro*, Paris : Plon.

Resche C. (1998), « De l'Europe à l'euro ou “l'industrielle activité de la langue” : recensement et analyse des néologismes en anglais et en français de 1991 à 1998 », *ASp* 19-22 : 185-208.

Resche C. (1998) « Discours métaphorique et monnaies : les particularités de l'euro », *ASp* 19-22 : 67-88.

Sitri F. (2003a) « L'autonymie dans la construction des objets de discours », J. Authier-Revuz, M. Doury, S. Reboul-Touré (éds.) *Parler des mots, Le fait autonymique en discours*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

Sitri F. (2003b) *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

Sitographie

<http://www.vie-publique.fr/discours/> (La documentation française – 2010/2011)

<http://www.elysee.fr> (Les archives de L'Elysée - 2010)

<http://www.banque-france.fr/> (Les archives de la Banque de France - 2010)

<http://www.ecb.int/> (Les archives de la Banque centrale européenne - 2010)

<http://www.economie.gouv.fr/> (Les archives du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie – 2010)